

Note d'information base CCAM version 67

Objet : Diffusion de la version 67 de la base CCAM

Les mises à jour de la base CCAM (version 67) peuvent être faites selon votre procédure habituelle. Pour les CTI, ne pas oublier d'actualiser également la base utilisée pour la consultation dans Webvisu. Les fichiers CACTOT et CAMTOT reprennent l'ensemble des historiques CCAM Version 1 à 67.

En annexe : Le libellé pour chaque grille tarifaire

La version 67 de la CCAM permet la mise en œuvre au 26/04/2021 de:

1. **Création de 2 actes** : EQLA665, EQGA214
2. **Modification de la note d'indication de l'acte** : DBBF198

Conformément à la décision UNCAM du 16 février 2021 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie, publiée au JO du 27 mars 2021.

Toute consultation ou téléchargement de cette base doit s'accompagner impérativement de la consultation ou du téléchargement des Dispositions Générales et Dispositions Diverses, présentant l'ensemble des règles tarifaires à appliquer pour la CCAM, qui sont modifiées avec la version 67

Contenu de la version 67 :

1. Création de 2 actes : EQLA665, EQGA214

➤ A la subdivision « 04.07.02.04 - Autre technique d'assistance circulatoire »:

Type de note : TYPE 13 / LIBELLÉ – Condition de prise en charge : indication spécifique

Code	Libellé long	Activité	Phase	ExoTM	Regroupement
EQLA665	Pose d'un dispositif d'assistance circulatoire mécanique temporaire, monoventriculaire interne par abord vasculaire Indication : conforme aux indications figurant dans l'avis relatif au dispositif médical émis par la commission de la Haute Autorité de santé mentionnée à l'article L.165 - 1 du code de la sécurité sociale Son utilisation est limitée à un centre tertiaire disposant de comité pluridisciplinaire (cardiologues, chirurgiens cardiaques, anesthésistes réanimateurs, perfusionnistes, psychologue), dédié à l'assistance circulatoire mécanique (ACM), mis en place pour discuter de l'opportunité d'une escalade thérapeutique	1	0	1	ATM
	Anesthésie	4	0	1	ADA
EQGA214	Ablation d'un dispositif d'assistance circulatoire mécanique temporaire, monoventriculaire interne, par abord vasculaire	1	0	1	ATM
	Anesthésie	4	0	1	ADA

➤ Nouveaux rangs pour les actes suivants :

Subdivision « 04.07.02.04 »

- L'acte créé EQLA665 est au rang 1
- L'acte créé EQGA214 est au rang 3

Les actes EQLA011, EQGA003 et EQGA004 passent respectivement aux rangs 2, 4 et 5.

Les tarifs des nouveaux actes:

Code	Activité	Phase	Tarif(en euros)
EQLA665	1	0	1489
EQLA665	4	0	493
EQGA214	1	0	709
EQGA214	4	0	139

2. Modification de la note d'indication de l'acte : DBBF198

➤ A la subdivision : « 04.02.02.07 Autres actes sur les orifices du cœur » :

Vert = ajout

Rouge = suppression

Code	Libellé
DBBF198	<p>Rétrécissement de l'orifice atrioventriculaire gauche par dispositif par voie veineuse transcutanée et voie transeptale avec guidage par échographie-doppler par voie transœsophagienne</p> <p><i>Indication : conforme aux indications figurant dans les avis relatifs aux dispositifs médicaux émis par la commission de la Haute Autorité de santé mentionnée à l'article L.165 - 1 du code de la sécurité sociale</i></p> <p><i>Indications : patients avec insuffisance mitrale sévère d'origine dégénérative symptomatique malgré une prise en charge médicale optimale, non éligible à la chirurgie de réparation ou de remplacement valvulaire et répondant aux critères échographiques d'éligibilité ; tous ces critères doivent être validés par une équipe multidisciplinaire incluant le chirurgien cardiaque, notamment la contre-indication chirurgicale</i></p> <p><i>Formation : les 20 premières procédures doivent être réalisées par compagnonnage avec un proctor médical selon l'avis de la Haute Autorité de santé du 14 septembre 2016</i></p> <p><i>Environnement : le plateau technique doit être un centre médico-chirurgical regroupant sur le même site les plateaux techniques de cardiologie interventionnelle et de chirurgie cardiaque, selon l'avis de la Haute Autorité de santé du 14 septembre 2016</i></p> <p><i>Recueil exhaustif des données sur le registre national selon l'avis de la Haute Autorité de santé du 14 septembre 2016</i></p> <p><i>Facturation : - établissement de santé titulaire d'une autorisation d'activité de chirurgie</i></p>

~~cardiaque et d'une autorisation d'activité interventionnelle sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie répondant aux critères définis par arrêté ministériel selon l'avis de la Haute Autorité de santé du 14 septembre 2016~~

~~— présence obligatoire dans la salle d'intervention de deux opérateurs qualifiés (soit deux cardiologues interventionnels soit un cardiologue interventionnel et un chirurgien cardiovasculaire et thoracique), hors médecin anesthésiste, justifiant d'une formation et d'une expérience dans la pratique de la procédure et ayant une expérience de la ponction transseptale (au moins 30 procédures par an) et d'un médecin échographiste ; disponibilité dans l'établissement d'un chirurgien cardiaque ou d'un cardiologue ayant l'expérience d'un drainage péricardique transcutané selon l'avis de la Haute Autorité de santé du 14 septembre 2016~~

Activité 1 : rétrécissement de l'orifice atrioventriculaire gauche par dispositif par voie veineuse transcutanée et voie transseptale

Activité 2 : guidage par échographie-doppler par voie transœsophagienne

Anesthésie

ANNEXE - LIBELLÉ DES GRILLES TARIFAIRES

Grille 03 : Spé chir et gynéco-obst, s1 / s1 OPTAM / s1 OPTAMCO / s2-1DP OPTAMCO

Grille 04 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP

Grille 05 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP OPTAM

Grille 06 : Spé chir et gynéco-obst, non conventionné

Grille 07 : Anesthésistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 08 : Anesthésistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 09 : Généralistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 10 : Généralistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 11 : Pédiatres, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 12 : Pédiatres, s2-1DP / non conventionné

Grille 13 : Chirurgiens-dentistes

Grille 14 : Autres spécialités médicales, s2-1DP / non conventionné

Grille 15 : Sages-femmes

Grille 16 : Autres spécialités médicales, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Informations hors Journal Officiel

La version V67 de la CCAM intègre également des modifications de la base non mentionnées dans la décision du 16 février 2021 publiée au Journal officiel du 27 mars 2021.

1. Création de la catégorie médicale ACP sous le code CY

2. Ajout de la catégorie médicale ACP (CY) pour les 194 actes suivants

Code	Texte
AZQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de tumeur de l'encéphale, de la moelle épinière, ou des méninges
BZQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse d'organe accessoire de l'œil
BHQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'énucléation du bulbe [globe] oculaire
BKQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exentération de l'orbite
ENQX011	Examen histopathologique de biopsie d'artère avec coloration spéciale
DZQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de tumeur du cœur
FCQX028	Examen histopathologique de biopsie de nœud [ganglion] lymphatique
FDQX007	Examen histopathologique de biopsie de moelle osseuse avec coloration spéciale
FCQX004	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de nœud [ganglion] lymphatique <i>À l'exclusion de : examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de nœud [ganglion] lymphatique sentinelle (FCQX005, FCQX008, FCQX007)</i>
FCQX005	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse d'un nœud [ganglion] lymphatique sentinelle
FCQX008	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de 2 nœuds [ganglions] lymphatiques sentinelles
FCQX007	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de 3 nœuds [ganglions] lymphatiques sentinelles
FCQX006	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse d'un groupe lymphonodal [ganglionnaire lymphatique]
FCQX010	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièces d'exérèse de 2 ou 3 groupes lymphonodaux [ganglionnaires lymphatiques]
FCQX012	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièces d'exérèse de

	4 à 6 groupes lymphonodaux [ganglionnaires lymphatiques]
FCQX011	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièces d'exérèse de 7 groupes lymphonodaux [ganglionnaires lymphatiques] ou plus
FAQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'amygdalectomie
FBQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse du thymus ou de vestiges thymiques
FFQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de splénectomie
GEQX002	Examen cytopathologique de produit de lavage bronchioloalvéolaire, non différencié, avec coloration spéciale
GEQX001	Examen cytopathologique de produit de lavage bronchioloalvéolaire, différencié, avec coloration spéciale
GFQX020	Examen histopathologique de biopsie de poumon avec coloration spéciale pour diagnostic d'affection non carcinologique
GCQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de cavité nasale [fosse nasale] et/ou de sinus paranasal
GCQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse du rhinopharynx
GDQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de cordectomie laryngée
GDQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de laryngectomie partielle et/ou de pharyngectomie partielle <i>À l'exclusion de : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de laryngectomie partielle verticale ou de laryngectomie totale (GDQX005)</i>
GDQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de laryngectomie partielle verticale ou de laryngectomie totale
GFQX006	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse pulmonaire non anatomique et/ou de segmentectomie, non différenciées, sans résection de côte ni de vertèbre
GFQX009	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse pulmonaire non anatomique et/ou de segmentectomie, différenciées, sans résection de côte ni de vertèbre
GFQX010	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse pulmonaire non anatomique et/ou de segmentectomie, avec résection de côte et/ou de vertèbre
GFQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse d'une lobectomie pulmonaire, sans résection de côte ni de vertèbre
GFQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pneumonectomie ou de lobectomies pulmonaires multiples, sans résection de côte ni de vertèbre
	<i>Avec ou sans : examen à visée carcinologique de pièce d'exérèse pulmonaire</i>

	<i>non anatomique et/ou de segmentectomie</i>
GFQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse d'une lobectomie pulmonaire, avec résection de côte et/ou de vertèbre
GFQX007	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pneumonectomie ou de lobectomies pulmonaires multiples, avec résection de côte et/ou de vertèbre <i>Avec ou sans : examen à visée carcinologique de pièce d'exérèse pulmonaire non anatomique et/ou de segmentectomie</i>
GGQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de tumeur de plèvre <i>Avec ou sans : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de résection de côte et/ou de vertèbre et/ou de poumon</i>
HLQX013	Examen histopathologique de biopsie de foie avec coloration spéciale pour diagnostic d'affection non carcinologique
HAQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de lèvre, de commissure labiale et/ou de muqueuse buccale
HAQX017	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de glossectomie, de pelvectomie buccale, de pelviglossectomie ou d'oropharyngectomie sans mandibulectomie
HAQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pelvimandibulectomie, de pelvi-glosso-mandibulectomie ou d'oropharyngectomie avec mandibulectomie
HCQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de glande salivaire
HDQX007	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pharyngolaryngectomie totale
HEQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse endoscopique de l'œsophage
HEQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'œsophagectomie partielle ou totale
HEQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'œsophago-pharyngo-laryngectomie ou d'œsophagogastrrectomie <i>Coder éventuellement : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de splénectomie (FFQX005)</i>
HFQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse endoscopique de l'estomac
HFQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de gastrectomie partielle
HFQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de gastrectomie totale ou de dégastragastrectomie <i>Coder éventuellement : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de splénectomie (FFQX005)</i>
HGQX003	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse intestinale pour maladie

	inflammatoire chronique de l'intestin [MICI] <i>Examen anatomopathologique pour rectocolite hémorragique, maladie de Crohn ou colite indéterminée</i>
HGX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse endoscopique de l'intestin grêle
HGX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse segmentaire de l'intestin grêle
HHQX007	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'appendicectomie
HHQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse endoscopique de 1 ou 2 lésions du côlon et/ou du rectum
HHQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse endoscopique de 3 à 5 lésions du côlon et/ou du rectum
HHQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse endoscopique de 6 lésions ou plus du côlon et/ou du rectum
HHQX006	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de colectomie partielle ou de rectosigmoïdectomie sans résection du mésorectum
HHQX010	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de colectomie totale
HHQX011	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de coloproctectomie totale
HJQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de rectosigmoïdectomie, ou d'exérèse partielle ou totale de rectum, emportant le mésorectum
HKQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse du canal anal et/ou de la marge anale
HLQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'une hépatectomie partielle
HLQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièces de plusieurs hépatectomies partielles
HLQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'hépatectomie totale
HMQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de cholécystectomie
HMQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de conduit biliaire extrahépatique
HNQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de la papille duodénale majeure [ampullectomie]
HNQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pancréatectomie partielle, sans splénectomie
HNQX007	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pancréatectomie partielle avec splénectomie

HNQX006	<p>Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de duodéno pancréatectomie partielle ou totale</p> <p><i>Avec ou sans : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de splénectomie (FFQX005)</i></p>
HPQX005	<p>Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de tumeur du grand omentum, du péritoine et/ou de repli péritonéal [mésos]</p> <p><i>Facturation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - ne peut être codé en sus d'un examen anatomopathologique à visée carcinologique d'une autre structure anatomique intraabdominale
JKQX347	<p>Examen cytopathologique de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage individuel</p> <p><i>À l'exclusion de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage individuel (JKQX147) - Examen cytopathologique de contrôle de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX027) <p><i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur</i></p> <p><i>Environnement : la technique de référence est l'examen cytologique en phase liquide, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé</i></p>
JKQX261	<p>Examen cytopathologique de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage organisé</p> <p><i>À l'exclusion de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage organisé (JKQX426) - Examen cytopathologique de contrôle de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX027) <p><i>Indication : selon l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i></p> <p><i>Environnement : conformément au cahier des charges défini par l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i></p>
JKQX027	<p>Examen cytopathologique de contrôle de prélèvement [frottis] du col de l'utérus</p> <p><i>À l'exclusion de : Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX015)</i></p> <p><i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur, relatives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - aux anomalies du test de dépistage de première intention - aux situations relevant d'un suivi spécifique
JKQX147	<p>Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage individuel</p> <p><i>À l'exclusion de : Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX015)</i></p> <p><i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur</i></p>
JKQX015	<p>Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus</p> <p><i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur, relatives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - aux anomalies du test de dépistage de première intention

	<p>- aux situations relevant d'un suivi spécifique</p> <p><i>Environnement : lorsque la cytologie de dépistage de première intention a été effectuée sur un prélèvement cervicovaginal en phase liquide, l'examen cytopathologique de contrôle est réalisé sur ce même prélèvement au titre de "cytologie reflexe" en seconde intention, conformément aux recommandations de bonne pratique en vigueur</i></p>
JKQX426	<p>Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage organisé</p> <p><i>À l'exclusion de : Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX015)</i></p> <p><i>Indication : selon l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i></p> <p><i>Environnement : conformément au cahier des charges défini par l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i></p>
JAQX006	Examen histopathologique de biopsie de rein avec coloration spéciale pour diagnostic d'affection non carcinologique
JDQX002	Examen histopathologique de fragments d'exérèse endoscopique de la vessie
JGQX001	Examen histopathologique de fragments d'exérèse endoscopique de la prostate
JAQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de néphrectomie totale ou de néphro-urétérectomie
JAQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de néphrectomie partielle
JCQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'urétérectomie partielle ou totale
JDQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de cystectomie partielle
JDQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de cystectomie totale
JEQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'urétérectomie partielle ou totale
JGQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de vésiculoprostatectomie totale
JGQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de vésiculoprostatectomie totale
JHQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'orchidectomie partielle
JHQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'orchidectomie totale
JHQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'amputation partielle du pénis
JHQX007	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'amputation totale du pénis
JJQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de salpingectomie
JJQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'ovariectomie partielle ou totale

	<i>Avec ou sans : examen anatomopathologique de trompe utérine [de Fallope] homolatérale</i>
JJQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de plusieurs ovariectomies partielle et/ou totale <i>Avec ou sans : examen anatomopathologique des trompes utérines [de Fallope]</i>
JKQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'hystérectomie, sans annexectomie
JKQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'hystérectomie, avec annexectomie
JKQX020	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'hystérectomie, avec annexectomie et omentectomie
JKQX007	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de conisation du col de l'utérus
JLQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de colpectomie partielle ou totale
JKQX006	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de trachélectomie [cervicectomie] ou de colpotrachélectomie
JMQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de vulvectomie partielle
JMQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de vulvectomie totale
JFQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pelvectomie antérieure
JFQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de pelvectomie totale
JPQX007	Examen anatomopathologique d'un placenta complet avec cordon et membranes
JPQX019	Examen anatomopathologique de plusieurs placentas complets avec cordons et membranes
JQX0109	Examen anatomopathologique de produit d'avortement avant la 14e semaine d'aménorrhée
JQX005	Autopsie médicale d'un fœtus ou d'un nouveau-né de moins de 4 jours de vie, sans examen de l'encéphale <i>Avec ou sans : examen radiographique</i>
JQX003	Autopsie médicale d'un fœtus ou d'un nouveau-né de moins de 4 jours de vie, avec examen de l'encéphale <i>Avec ou sans : examen radiographique</i>
JQX002	Autopsie médicale de 2 fœtus <i>Avec ou sans : examen radiographique</i>
JQX004	Autopsie médicale de 3 fœtus ou plus <i>Avec ou sans : examen radiographique</i>
KCQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de lobectomie ou de lobo-isthmectomie thyroïdienne <i>Avec ou sans : examen anatomopathologique de parathyroïde emportée dans une exérèse monobloc</i>
KCQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de

	thyroïdectomie subtotale ou totale <i>Avec ou sans : examen anatomopathologique de parathyroïde emportée dans une exérèse monobloc</i>
KDQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de parathyroïdectomie
KEQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce de surrénalectomie
PZQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'amputation partielle ou totale d'un doigt ou d'un orteil
PZQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'amputation partielle ou totale de main, de pied ou de plusieurs doigts ou orteils
PZQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'amputation partielle ou totale de membre <i>À l'exclusion de : examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'amputation partielle ou totale :</i> <i>- d'un doigt ou d'un orteil (PZQX005)</i> <i>- de main, de pied ou de plusieurs doigts ou orteils (PZQX004)</i>
PAQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de tumeur de l'os et/ou de cartilage
PDQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de tumeur des tissus mous fasciaux et/ou sousfasciaux [aponévrotiques et/ou sousaponévrotiques]
ZZQX107	Examen cytopathologique de l'étalement de produit de brossage, de grattage ou d'écouvillonnage de la peau ou de muqueuse <i>À l'exclusion de : examen cytopathologique de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX347, JKQX261, JKQX147, JKQX426, JKQX027, JKQX015)</i>
QZQX021	Examen histopathologique de biopsie de peau avec coloration spéciale pour diagnostic d'affection non carcinologique
QZQX014	Examen histopathologique de biopsie d'ongle avec coloration spéciale
QZQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique d'une pièce d'exérèse de peau et/ou de tissu mou susfascial [susaponévrotique] de moins de 5 cm²
QZQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de peau et/ou de tissu mou susfascial [susaponévrotique] de 5 cm² ou plus
QZQX032	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de plusieurs pièces d'exérèse de peau et/ou de tissu mou susfascial [susaponévrotique] de moins de 5 cm²
QEQX016	Examen histopathologique d'une macrobiopsie de sein
QEQX037	Examen histopathologique de plusieurs macrobiopsies de sein
QEQX004	Examen anatomopathologique à visée carcinologique d'une pièce de mastectomie partielle ou totale avec lésion unifocale <i>À l'exclusion de : Examen anatomopathologique à visée carcinologique d'une pièce de mastectomie partielle ou totale avec lésion infraclinique ou lésion plurifocale (QEQX008)</i> <i>Coder éventuellement : Examen anatomopathologique à visée carcinologique</i>

	<i>de pièce d'exérèse de curage lymphonodal [ganglionnaire] monobloc non différencié par le préleveur</i>
QEQX005	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de plusieurs pièces de mastectomie partielle et/ou totale avec lésion unifocale sur chaque pièce d'exérèse <i>À l'exclusion de : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de plusieurs pièces de mastectomie partielle et/ou totale avec lésion infraclinique ou lésion plurifocale sur chaque pièce d'exérèse (QEQX007)</i> <i>Coder éventuellement : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de curage lymphonodal [ganglionnaire] monobloc non différencié par le préleveur</i>
QEQX008	Examen anatomopathologique à visée carcinologique d'une pièce de mastectomie partielle ou totale avec lésion infraclinique ou lésion plurifocale <i>Coder éventuellement : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de curage lymphonodal [ganglionnaire] monobloc non différencié par le préleveur</i>
QEQX007	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de plusieurs pièces de mastectomie partielle et/ou totale avec lésion infraclinique ou lésion plurifocale sur chaque pièce d'exérèse <i>Coder éventuellement : Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de curage lymphonodal [ganglionnaire] monobloc non différencié par le préleveur</i>
QEQX006	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse d'un conduit lactifère [pyramidectomie]
QEQX010	Examen anatomopathologique à visée carcinologique de pièce d'exérèse de plusieurs conduits lactifères [pyramidectomies]
ZZQX128	Examen cytopathologique de l'étalement d'un prélèvement ou de plusieurs prélèvements non différenciés de liquide de structure anatomique
ZZQX103	Examen cytopathologique de l'étalement de 2 prélèvements différenciés de liquide de structure anatomique
ZZQX110	Examen cytopathologique de l'étalement de 3 prélèvements différenciés de liquide de structure anatomique
ZZQX117	Examen cytopathologique de l'étalement de 4 prélèvements différenciés ou plus de liquide de structure anatomique
ZZQX151	Examen cytopathologique de l'étalement d'un prélèvement ou de plusieurs prélèvements non différenciés de produit de ponction de structure anatomique <i>Examen cytopathologique de l'étalement de produit de ponction de sein</i>
ZZQX139	Examen cytopathologique de l'étalement de 2 prélèvements différenciés de produit de ponction de structure anatomique <i>Examen cytopathologique de l'étalement de 2 prélèvements différenciés de produit de ponction d'un sein ou des 2 seins</i>
ZZQX141	Examen cytopathologique de l'étalement de 3 prélèvements différenciés de produit de ponction de structure anatomique
ZZQX133	Examen cytopathologique de l'étalement de 4 prélèvements différenciés ou plus de produit de ponction de structure anatomique

ZZQX116	Examen cytopathologique de culot cellulaire d'un prélèvement ou de plusieurs prélèvements non différenciés de liquide et/ou de produit de ponction de structure anatomique, avec inclusion en paraffine <i>Examen cytopathologique d'un culot de centrifugation de liquide pleural</i>
ZZQX023	Examen cytopathologique de culot cellulaire de 2 prélèvements différenciés de liquide et/ou de produit de ponction de structure anatomique, avec inclusion en paraffine
ZZQX098	Examen cytopathologique de culot cellulaire de 3 prélèvements différenciés de liquide et/ou de produit de ponction de structure anatomique, avec inclusion en paraffine
ZZQX054	Examen cytopathologique de culot cellulaire de 4 prélèvements différenciés de liquide et/ou de produit de ponction de structure anatomique, avec inclusion en paraffine
ZZQX153	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] d'un prélèvement ou de prélèvements non différenciés de liquide, de structure anatomique
ZZQX145	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de 2 prélèvements différenciés de liquide, de structure anatomique
ZZQX147	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de 3 prélèvements différenciés de liquide, de structure anatomique
ZZQX155	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de 4 prélèvements différenciés ou plus de liquide, de structure anatomique
ZZQX170	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] d'un prélèvement ou de plusieurs prélèvements non différenciés de produit de ponction de structure anatomique
ZZQX172	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de 2 prélèvements différenciés de produit de ponction de structure anatomique
ZZQX158	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de 3 prélèvements différenciés de produit de ponction de structure anatomique
ZZQX174	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de 4 prélèvements différenciés ou plus de produit de ponction de structure anatomique
ZZQX162	Examen histopathologique de biopsie d'une structure anatomique "À l'exclusion de : - examen histopathologique de biopsie de nœud [ganglion] lymphatique (FCQX028) - examen histopathologique de macrobiopsie de sein (QEQX016, QEQX037) - examen histopathologique de biopsie avec coloration spéciale : -- d'artère (ENQX011) -- de moelle osseuse (FDQX007) -- de poumon (GFQX020) -- de foie (HLQX013) -- de rein (JAQX006) -- de peau (QZQX021) -- d'ongle (QZQX014)

ZZQX163	Examen histopathologique de biopsie de 2 structures anatomiques
ZZQX132	Examen histopathologique de biopsie de 3 structures anatomiques
ZZQX197	Examen histopathologique de biopsie de 4 structures anatomiques
ZZQX035	Examen histopathologique de biopsie de 5 structures anatomiques ou plus
ZZQX077	Examen histopathologique de biopsies étagées d'une structure anatomique <i>Examen anatomopathologique de biopsies étagées de la muqueuse de l'œsophage</i>
ZZQX200	Examen histopathologique de biopsies étagées de 2 structures anatomiques
ZZQX068	Examen histopathologique de biopsies étagées de 3 structures anatomiques
ZZQX047	Examen histopathologique de biopsies étagées de 4 structures anatomiques ou plus
ZZQX217	Examen histopathologique de biopsies d'une structure anatomique avec cartographie <i>Examen histopathologique de biopsies de prostate avec cartographie</i>
ZZQX012	Examen histopathologique de biopsies de plusieurs structures anatomiques avec cartographie de chaque structure anatomique
ZZQX149	Examen cytopathologique et/ou histopathologique extemporané d'un prélèvement de structure anatomique, hors du lieu du prélèvement
ZZQX119	Examen cytopathologique et/ou histopathologique extemporané d'un prélèvement de structure anatomique, sur le lieu du prélèvement
ZZQX175	Examen cytopathologique et/ou histopathologique extemporané de 2 à 4 prélèvements différenciés de structure anatomique, hors du lieu du prélèvement
ZZQX118	Examen cytopathologique et/ou histopathologique extemporané de 2 à 4 prélèvements différenciés de structure anatomique, sur le lieu du prélèvement
ZZQX146	Examen cytopathologique et/ou histopathologique extemporané de 5 prélèvements différenciés ou plus de structure anatomique, hors du lieu du prélèvement
ZZQX104	Examen cytopathologique et/ou histopathologique extemporané de 5 prélèvements différenciés ou plus de structure anatomique, sur le lieu du prélèvement
ZZQX123	Examen histopathologique de fragment d'exérèse endoscopique ou de curetage de structure anatomique, non différenciés par le préleveur <i>Examen histopathologique de l'endomètre, de muqueuse nasale</i> À l'exclusion de : examen histopathologique de fragment d'exérèse endoscopique : – de la vessie (JDQX002) – de la prostate (JGQX001)
ZZQX159	Examen histopathologique de fragments d'exérèse endoscopique ou de curetage d'une structure anatomique, différenciés par le préleveur <i>Examen histopathologique de la muqueuse de l'endocol et de la muqueuse de l'endomètre, prélevées séparément</i> À l'exclusion de : examen histopathologique de fragment d'exérèse

	<i>endoscopique :</i> – de la vessie (JDQPX02)(JDQX002) – de la prostate (JGQX001)
ZZQX177	Examen histopathologique de fragments d'exérèse endoscopique ou de curetage de plusieurs structures anatomiques, différenciés par le préleveur sur chaque structure
ZZQX188	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse monobloc ou en fragments non différenciés, d'une structure anatomique <i>Avec ou sans : examen des marges ou de recoupe</i> <i>Examen anatomopathologique d'une pièce d'appendicectomie, ou d'un kyste cutané fragmenté</i>
ZZQX127	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse en fragments différenciés d'une structure anatomique <i>Avec ou sans : examen des marges ou de recoupe</i> <i>Examen anatomopathologique de plusieurs myomes utérins, différenciés</i>
ZZQX192	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse en fragments différenciés de plusieurs structures anatomiques <i>Avec ou sans : examen des marges ou de recoupe</i> <i>Examen anatomopathologique de plusieurs myomes utérins, différenciés , et de plusieurs kystes ovariens, différenciés.</i>
ZZQX180	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de 2 structures anatomiques <i>Avec ou sans : examen des marges ou de recoupe</i> <i>Examen anatomopathologique pour affection bénigne d'une pièce d'hystérectomie et d'une pièce de cholécystectomie, ou d'une hystérectomie avec annexectomie unilatérale</i>
ZZQX178	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de 3 structures anatomiques <i>Avec ou sans : examen des marges ou de recoupe</i> <i>Examen anatomopathologique pour affection bénigne d'une pièce d'hystérectomie avec annexectomie bilatérale</i>
ZZQX181	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de 4 structures anatomiques ou plus <i>Avec ou sans : examen des marges ou de recoupe</i>
ZZQX069	Examen immunocytochimique ou immunohistochimique de prélèvement cellulaire ou tissulaire fixé avec 1 à 2 anticorps, sans quantification du signal
ZZQX081	Examen immunocytochimique ou immunohistochimique de prélèvement cellulaire ou tissulaire fixé avec 1 à 2 anticorps, avec quantification du signal pour chaque anticorps
ZZQX027	Examen immunocytochimique ou immunohistochimique de prélèvement cellulaire ou tissulaire fixé avec 3 à 5 anticorps, sans quantification du signal
ZZQX045	Examen immunocytochimique ou immunohistochimique de prélèvement cellulaire ou tissulaire fixé avec 3 à 5 anticorps, avec quantification du signal pour chaque anticorps
ZZQX034	Examen immunocytochimique ou immunohistochimique de prélèvement cellulaire ou tissulaire fixé avec 6 à 9 anticorps, sans quantification du signal
ZZQX122	Examen immunocytochimique ou immunohistochimique de prélèvement

	cellulaire ou tissulaire fixé avec 6 à 9 anticorps, avec quantification du signal pour chaque anticorps
ZZQX092	Examen immunocytochimique ou immunohistochimique de prélèvement cellulaire ou tissulaire fixé, avec 10 anticorps ou plus, sans quantification du signal
ZZQX016	Examen cytopathologique ou anatomopathologique de prélèvement cellulaire ou tissulaire congelé, avec examen immunocytochimique, immunohistochimique et/ou immunofluorescence avec 1 à 4 anticorps <i>Avec ou sans : quantification du signal</i>
ZZQX073	Examen cytopathologique ou anatomopathologique de prélèvement cellulaire ou tissulaire congelé, avec examen immunocytochimique, immunohistochimique et/ou immunofluorescence avec 5 anticorps ou plus <i>Avec ou sans : quantification du signal</i>
ZZQX029	Examen cytopathologique ou histopathologique par hybridation in situ, sans quantification du signal <i>Indication : selon les recommandations de bonne pratique</i> <i>- détection de HER 2 neu dans le cancer du sein, en deuxième intention après examen immunohistochimique si celui-ci a un score de 2 +,</i> <i>- détection de oncogène N+ myc dans le neuroblastome de l'enfant,</i> <i>- détection de virus d'Epstein Barr dans les carcinomes de site primitif inconnu</i> <i>Formation : spécifique :</i> <i>Environnement : spécifique</i>
ZZQX058	Examen cytopathologique ou histopathologique par hybridation in situ, avec quantification du signal <i>Indication : selon les recommandations de bonne pratique</i> <i>- détection de HER 2 neu dans le cancer du sein, en deuxième intention après examen immunohistochimique si celui-ci a un score de 2 +,</i> <i>- détection de oncogène N+ myc dans le neuroblastome de l'enfant,</i> <i>- détection de virus d'Epstein Barr dans les carcinomes de site primitif inconnu</i> <i>Formation : spécifique :</i> <i>Environnement : spécifique</i>
ZZQX628	Test de détection du génome des papillomavirus humains oncogènes pour dépistage individuel <i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur</i> <i>Formation : spécifique à la biologie moléculaire</i> <i>Environnement : conforme aux conditions requises pour l'accréditation en biologie médicale pour la réalisation d'examens de biologie moléculaire</i>
ZZQX603	Test de détection du génome des papillomavirus humains oncogènes pour dépistage organisé <i>Indication : selon l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i> <i>Formation : spécifique à la biologie moléculaire</i> <i>Environnement :</i> <i>- conformément au cahier des charges défini par l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i> <i>- conforme aux conditions requises pour l'accréditation en biologie médicale pour la réalisation d'examens de biologie moléculaire</i>
ZZQX065	Examen histopathologique ou cytopathologique pour second avis <i>A l'exclusion de : Examen histopathologique ou cytopathologique de cancer</i>

	<p><i>rare pour seconde lecture (ZZQX086)</i></p> <p><i>Coder éventuellement : la réalisation de techniques complémentaires d'anatomie et cytologie pathologiques nécessaires à l'avis expertal</i></p> <p><i>Par lésion de diagnostic difficile, on entend : une lésion dont l'interprétation de l'examen histopathologique ou cytopathologique, incluant la séquence de colorations standards et éventuellement spéciales, de l'immunocytohistochimie et autres techniques, ne permet pas à l'observateur d'aboutir à un diagnostic de certitude ou aboutit à des diagnostics différents suivant les observateurs ou encore ne permet pas d'aboutir à une évaluation complète des facteurs pronostiques et prédictifs</i></p> <p><i>Indication : le pathologiste confronté au problème d'une lésion de diagnostic difficile ayant une incidence pronostique ou thérapeutique, qu'il ne peut résoudre seul en respectant son obligation de moyens, adresse à son initiative, à un expert de son choix, le matériel nécessaire à cette expertise de seconde intention, conformément aux recommandations de bonne pratique en vigueur</i></p> <p><i>Environnement : Dans ou en relation avec un centre de compétence ou de référence, tels que définis par la Haute Autorité de santé dans son rapport d'évaluation technologique de décembre 2009</i></p> <p><i>Recueil prospectif de données : le pathologiste à l'initiative de la demande renseigne l'outil de suivi des demandes d'avis mis en place par l'Association Française d'Assurance Qualité en Anatomie et Cytologie Pathologiques [AFAQAP] sous l'égide du Conseil National Professionnel d'Anatomie et Cytologie Pathologiques (CNPath)</i></p> <p><i>Facturation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>– par un pathologiste expert dans le domaine concerné, identifié dans l'outil de suivi des demandes d'avis mis en place par l'Association Française d'Assurance Qualité en Anatomie et Cytologie Pathologiques [AFAQAP] sous l'égide du Conseil National Professionnel d'Anatomie et Cytologie Pathologiques (CNPath)</i> <i>– ne peut pas être facturé pour :</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>l'envoi d'un compte rendu complémentaire au compte rendu initial</i> <i>un cancer rare relevant d'un circuit de double lecture systématique des prélèvements tumoraux mis en place par l'Institut national du cancer [INCa]</i> <i>des demandes de techniques supplémentaires seules</i> <i>la réalisation par le pathologiste expert d'une technique déjà réalisée en première intention par le pathologiste demandeur</i> <i>– deux techniques complémentaires au plus peuvent être facturées par l'expert en lien avec cet examen de second avis</i>
ZZQX086	<p>Examen histopathologique ou cytopathologique de cancer rare pour seconde lecture</p> <p><i>Examen histopathologique ou cytopathologique de cancer rare pour double lecture</i></p> <p><i>Indication : cancers entrant dans le champ des missions des réseaux nationaux anatomopathologiques pour cancers rares dont la liste est actualisée et publiée par l'Institut national du cancer [INCa]</i></p> <p><i>Environnement : dans le cadre d'un réseau labellisé comme réseau national de référence pour cancers rares</i></p>

3. Création de 2 actes non pris en charge : HBLD610, HBJA247

- A la subdivision 07.02.03.02 Pose d'une couronne dentaire prothétique

Code	Libellé long	Activité	Phase	ExoTM	Regroupement
HBLD610	Pose d'une couronne dentaire transitoire unitaire sur implant ou sur pilier de bridge dento-porté ou implantoporté	1	0	5	PDT

- A la subdivision 07.02.05.04 Autres actes thérapeutiques sur le parodonte

Type de note : TYPE 13 / LIBELLÉ – Condition de prise en charge : indication spécifique

Code	Libellé long	Activité	Phase	ExoTM	Regroupement
HBJA247	Assainissement parodontal par lambeau sur 1 sextant <i>Indication : selon avis HAS de décembre 2018</i>	1	0	5	TDS

- Nouveaux rangs pour les actes suivants :

Subdivision «07.02.03.02 »

- L'acte créé HBLD610 est au rang 4

Les actes HBLD038, HBLD634, HBLD491, HBLD734, HBLD350, HBLD073, HBLD680, HBLD158, HBLD403, HBLD318, HBLD418, passent respectivement aux rangs 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Subdivision «07.02.05.04»

- L'acte créé HBJA247 est au rang 6

Les actes HBMA001 et HBMD018 passent respectivement aux rangs 7 et 8

Les tarifs des nouveaux actes:

Code	Activité	Phase	Tarif(en euros)
HBLD610	1	0	0
HBJA247	1	0	0

Dents incompatibles pour HBLD610 :

<p>Numéros incompatibles (dents, sextants, quadrants, arcades)</p>
<p>01, 02, 10, 20, 30, 40, 03, 04, 05, 06, 07, 08,51,52,53,54,55,61,62,63,64,65,71,72,73,74,75,81,82,83,84,85</p>

Nombre de dents et dents incompatibles pour HBJA247 :

<p>Numéros compatibles (dents, sextants, quadrants, arcades) non vérifié entièrement</p>	<p>Numéros incompatibles (dents, sextants, quadrants, arcades)</p>
<p>03, 04, 05, 06, 07, 08</p>	<p>01, 02, 10, 20, 30, 40, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 52, 53, 54, 55, 61, 62, 63, 64, 65, 71, 72, 73, 74, 75, 81, 82, 83, 84, 85</p>